

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2021, disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget primitif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2021 a été établi sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 18/02/2021.

Ce budget est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice 2020 du budget principal.

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT :

La section de fonctionnement s'équilibre à 5 934 523 €.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

CHAPITRE	BP 2020	BP 2021	%
011- Charges à caractère général	1 481 540.00	1 626 970.00	9.82
012- Charges de personnel	3 239 100.00	3 261 250.00	0.68
014- Atténuations de produits	39 600.00	40 000.00	1.01
65- Autres charges de gestion courante	569 450.00	541 450.00	-4.92
66- Charges financières	120 328.71	109 882.30	-8.68
67- Charges exceptionnelles	1 600.00	28 800.00	1700.00
023- Virement à la section investissement	140 671.97	52 344.63	-62.79
042- Opérations d'ordre	299 985.82	273 826.07	-8.72
TOTAL	5 892 276.50	5 934 523.00	0.72

Chapitre 011- Crédits alloués au fonctionnement des services concernant les charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, carburants, alimentation, fournitures d'entretien, vêtements de travail, petites fournitures, prestations de services, locations, maintenance, assurances, formations, honoraires, fêtes et cérémonies, frais de transports, missions, réceptions, affranchissements, télécommunications, taxes foncières ...

Chapitre 012- Maintien des charges du personnel, pas d'augmentation d'effectif, à l'exception de l'embauche de 2 ASVP, progression des salaires du fait des avancements d'échelons, de grades, de promotions internes, aux heures supplémentaires.

Chapitre 014- Prélèvement du Fond National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : consiste à prélever une partie des ressources fiscales de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Chapitre 65- Autres charges de gestion courante : Indemnités des Elus, formation des élus, subventions au CCAS, aux associations et aux achats de vélos électriques, participations au syndicat intercommunal des massifs de Villeneuve, au lycée de Villeneuve, Communes de Laudun et Les Angles, contribution incendie, contribution ADS au Grand Avignon, créances admises en non-valeur.

Chapitre 66- Cela concerne les intérêts d'emprunts payés à l'échéance.

Chapitre 67- Correspond aux annulations de titres sur exercices antérieurs, indemnités pour résiliations de marchés.

Chapitre 023- Virement à la section d'investissement de 52 344.63 € pour équilibre de la section de fonctionnement, dépenses/recettes.

Chapitre 042- il s'agit des écritures d'ordre de transfert entre la section fonctionnement et la section investissement concernant les dotations aux amortissements.

FONCTIONNEMENT RECETTES

CHAPITRE	BP 2020	BP 2021	%
013- Atténuations de charges	45 600.00	40 200.00	-11.84
70- Produits des services	367 400.00	296 210.00	-19.38
73- Impôts et taxes	4 170 710.00	4 165 630.00	-0.12
74- Dotations, subventions et participations	1 128 539.00	1 255 700.00	11.27
75- Autres produits gestion courante	55 700.00	59 150.00	6.19
76- Produits financiers	0.00	0.00	
77- Produits exceptionnels	66 450.00	64 100.00	-3.54
042- Opérations d'ordre	57 877.50	53 533.00	-7.51
002- Résultat reporté	0.00	0.00	
TOTAL	5 892 276.50	5 934 523.00	0.72

Chapitre 013- Ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunérations des agents en maladie et les aides de l'Etat pour les contrats PEC (Parcours Emploi Compétences).

Chapitre 70- Les produits de services correspondent aux recettes générées par les concessions, les vacations funéraires, l'occupation du domaine public, la bibliothèque, le centre de loisirs, la crèche, l'espace jeunes, la cantine, les locations de la salle des fêtes, les jardins familiaux, la mise à disposition de personnel au CCAS, mise à disposition du bâtiment office du tourisme au Grand Avignon.

Chapitre 73- Les taux d'imposition locaux sont maintenus en 2021 :

- Taxe foncière (bâti) : 17.04 %
- Taxe foncière (non bâti) : 83.28 %

A compter de 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette perte de ressources sera compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et par la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage.

Les prévisions au BP 2021 calculées avec les éléments connus à ce jour sont susceptibles d'évoluer, notamment le coefficient correcteur.

- L'attribution de compensation du Grand Avignon inchangée par rapport à 2020.

Chapitre 74- Ce chapitre regroupe la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale, la dotation nationale de péréquation, le FCTVA (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée pour les dépenses éligibles en section de fonctionnement de l'année précédente);, la dotation générale de décentralisation (DGD), des subventions de fonctionnement (MSAP, relais emploi, aire de famille (LAEP), crèche, centre de loisirs, espace jeunes, collège), les compensations de l'état au titre des exonérations de taxes foncières.

Chapitre 75- Perception des loyers, redevance GONTERO Granulats, redevance hydraulique.

Chapitre 77- Recettes incertaines correspondant à des remboursements d'assurance pour différents sinistres. Restitution par le Grand Avignon des charges concernant l'aire d'accueil des gens du voyage.

Chapitre 042- Il s'agit d'écritures d'ordre :

- 50 000 € de travaux en régie prévus correspondent à l'achat des fournitures et aux frais de personnel pour des opérations d'investissement effectuées par les services techniques.
- Reprises sur subventions.

Chapitre 002- L'excédent 2020 est affecté à la section investissement.

2) SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'investissement s'équilibre à 7 411 317.42 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

CHAPITRE	BP 2020	BP 2021	%
Opérations d'équipement	4 064 418.34	6 703 036.15	64.92
458- Opérations pour compte de tiers	626 200.00	240 975.98	-61.52
10- Dotations fonds divers et réserves	1 650.00	0.00	-100.00
16- Emprunts et dettes	395 072.90	413 772.29	4.73
27- Autres immobilisations financières	0.00	0.00	
020- Dépenses imprévues	30 000.00	0.00	-100.00
040- Opérations d'ordre entre sections	57 877.50	53 533.00	-7.51
001- Solde d'exécution négatif reporté			
TOTAL	5 175 218.74	7 411 317.42	43.21

- Nouvelles propositions par opérations, pour un montant total de 6 195 259 € :

Opération 125 SERVICES TECHNIQUES : 145 380 €

Opération 129 : EQUIPEMENTS AFFAIRES SCOLAIRES MEDIATHEQUE : 125 240 €

Opération 131 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS ASSOC ET SPORTS : 169 600 €

Opération 135 AFFAIRES GENERALES : 48 770 €

Opération 136 AMENAGEMENTS ROUTIERS : 514 760 € dont part Grand Avignon 82 000 €

Opération 137 GENDARMERIE : 3 137 500 €

Opération 138 IMMEUBLE PLACE MAIRIE FUTUR OFFICE DE TOURISME : 6 000 €

Opération 143 POLE PETITE ENFANCE : 5 675 €

Opération 152 ANCIEN LAVOIR – MAISON MEDICALE : 991 324 €

Opération 154 RENOVATION GYMNASSE : 1 061 710 €

Opération 156 DEPLACEMENT MARCHE CENTRE VILLE : 40 000 €

Opération 157 ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE : 21 300 €

Opération 158 CASERNE POMPIERS : 10 000 €

- Chapitre 458 – en dépenses et en recettes : Opération pour compte de tiers d'un montant de 240 975.98 € : il s'agit du montant qui sera pris en charge par la participation du Grand Avignon aux travaux prévus Route d'Avignon et Avenue de la Gare : soit 82 000 € en 2021 + 158 975.98 de restes à réaliser.
- Chapitre 040 : Il s'agit d'écritures d'ordre pour un montant total de 53 533.00 € concernant :
 - Les travaux en régie de 50 000 € prévus correspondant à l'achat des fournitures et aux frais de personnel pour des opérations d'investissement effectuées par les services techniques.
 - Les reprises sur subventions de 3 533.00 €

INVESTISSEMENT RECETTES

CHAPITRE	BP 2020	BP 2021	%
13- Subventions d'investissements	721 660.95	2 238 678.25	210.21
458- Opérations pour compte de tiers	626 200.00	240 975.98	-61.52
16- Emprunts et dettes	1 684 450.00	2 832 484.69	68.15
165-dépôts et cautionnements	3 100.00		
10- Dotations, fonds divers	195 850.00	140 000.00	-28.52
1068- Excédents de fonctionnement	874 472.44	1 001 615.73	14.54
021- Virement de la section fonctionnt	140 671.97	52 344.63	-62.79
040- Opérations d'ordre entre sections	299 985.82	273 826.07	-8.72
024- Produits de cessions d'immobilisations	2 500.00	219 000.00	8660.00
001- Solde exécution reporté	626 327.56	412 392.07	-34.16
TOTAL	5 175 218.74	7 411 317.42	43.21

- Chapitre 13 : Subventions à recevoir du département, de l'état, de la région et d'autres établissements.
- Chapitre 16 : Emprunt pour la Gendarmerie et équilibre prévisionnel.
- Chapitre 10 :
 - FCTVA calculé sur les dépenses d'investissement de l'année précédente estimé à 100 000 €,
 - Taxes d'aménagement,
 - Affectation de l'excédent de section fonctionnement de 1 001 615.73 €.
- Chapitre 021- Virement de la section fonctionnement de 52 344.63 €.
- Chapitre 040 : Amortissements des immobilisations.
- Chapitre 024 : Cessions terrain Aspre et taser.
- 001 : report du solde d'investissement N-1 de 412 392.07 €.

Fait le 25/03/2021